

Droit pénal et sciences criminelles [Master]

Infos pratiques

- > Composante : Droit et science politique
- > Durée : 2 ans
- > ECTS : 120
- > Ouvert en alternance : Oui
- > Formation accessible en : Formation initiale, Formation continue , Contrat apprentissage, Contrat de professionnalisation
- > Formation à distance : Non

Présentation

Parcours proposés

- > [Droit pénal et politiques criminelles](#)
- > [Droit pénal économique et de la conformité](#)
- > [Droit pénal international et comparé](#)

Présentation

Le M1 de droit pénal et sciences criminelles est un master spécialisé (droit de la criminologie, droit des crimes internationaux) ou nécessaires à l'établissement du M2.

Le M2 s'adresse à des étudiants ayant déjà acquis les connaissances nécessaires à l'établissement du M2.

Selon les parcours (politiques criminelles - international et comparé), les étudiants peuvent bénéficier de la mise à jour des connaissances juridiques par le renouvellement des dispositions juridiques les concernant.

Les objectifs de la formation sont de :

- développer la compréhension de l'évolution des politiques criminelles et de la diffusion de la compliance (parcours droit pénal économique et de la conformité)
- fortifier la connaissance du fonctionnement de l'ensemble des institutions judiciaires et de la procédure pénale
- acquérir une grande rigueur dans la terminologie juridique ;
- maîtriser les méthodes de recherche en droit répondant aux divers besoins de la profession.

Stage ou alternance

Ouvert en alternance